



Le collectif Stop-Newcleo est né en réaction aux annonces de déploiement de Newcleo dans nos territoires (juin 2025). Alerté par l'ANCCLI, la presse locale et l'association Global Chance, il s'est structuré en comités locaux, porté par une tribune nationale signée par de nombreuses associations (juillet 2025). Depuis, il dénonce la confiscation démocratique de l'innovation nucléaire et les risques de privatisation de la filière SMR.

Contact :
stop-newcleo@riseup.net

Tribune :
<https://blogs.mediapart.fr/stop-newcleo>

Le point de vue de Stop Newcleo

EN BREF.

À l'heure des tensions géopolitiques qui ravagent le monde et du changement climatique dont plus personne ne doute, le président Emmanuel Macron a fait le choix d'une relance massive du nucléaire pour assurer la souveraineté énergétique de la France. Contrairement pourtant à ce qui est communément avancé par le lobby nucléaire, cette production d'énergie n'est pas décarbonée et les multiples risques liés à son développement (coût, extraction, prolifération, transport) doivent faire l'objet de surveillances particulières. Vouloir encourager des start-up fragiles et sans expérience dans une course au nucléaire innovant, portée notamment par les petits réacteurs modulaires (SMR et AMR), relève à nos yeux d'une hypocrisie et d'un danger pour la filière publique, comme pour l'environnement et la transition écologique nécessaire. Newcleo, société inconnue il y a deux ans, a jailli de ces nouveaux discours sans pour autant fournir les gages de son expérience et de sa solidité en matière d'innovation. Et tout le débat public auquel nous avons assisté n'a fait que révéler au grand jour les mensonges et les failles de cette société franco-italienne désormais en recherche de financement aux USA. Stop Newcleo ne s'y était pas trompé en dénonçant à la fois le manque de débat démocratique sur cette question du nucléaire innovant et les dérives financières d'une forme de privatisation de notre énergie.



LE MIRAGE NEWCLEO

LES FRAGILITÉS D'UNE TECHNOLOGIE INCONNUE

À l'annonce du débat public, notre collectif s'est mis à parcourir et annoter le volumineux document du maître d'ouvrage et, à l'instar du panel citoyen, nous y avons débusqué bien des zones floues. Nous espérions alors un débat contradictoire qui éclairerait ces zones d'ombre comme nous l'avions exprimé lors d'une rencontre de pré-débat avec la CNDP en novembre 2025. Mais rien ne fut orienté en ce sens et les zones d'ombre sont restées opaques. Pourtant la technologie hasardeuse du caloporteur au plomb fondu choisie par Newcleo dans son réacteur LFR (à ce jour sans précédent dans le monde des réacteurs nucléaires exceptés ceux de la flotte des sous-marins russes des années 50), pose d'emblée une multitude de questions environnementales et sanitaires compte tenu de son instabilité à haute température (opacité des fluides, corrosion agressive, besoin de température constante, risque de déformation sismique). La nature même de la technologie choisie interroge donc comme celle des alliages utilisés pour le cœur de réacteur et la sécurité des bâtiments. Malheureusement aucune réunion n'a permis d'entrevoir des éclaircissements rassurants sur ces points. Tout est à l'étude dans le meilleur des mondes selon Newcleo...

Quant au modèle économique, il n'en est pas moins douteux. Plus de 570 millions d'euros de financements ont été annoncés par la firme, principalement en provenance de fonds privés et une petite partie en provenance des subventions publiques du programme France 2030 (phase 1). Nous sommes très loin des 3 milliards estimés nécessaires pour les deux projets de Chinon (démonstrateur) et Pont-sur-Seine (usine de Mox). Pourtant la deuxième phase du programme Choose my France a rendu son verdict : l'État français ne soutiendra pas Newcleo dans son innovation (trop avancée selon ses propres dirigeants) car la firme n'a pas réussi à convaincre l'État ni les marchés d'investisseurs tant son projet



semble immature et incertain... C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'impatience de la start-up à rassurer les actionnaires par tous les moyens (cotation boursière, achat de terrains, rachat d'entreprise et autres financements supportés par les instances publiques). La course pour la levée de fonds se poursuit donc aux Etats-Unis pour mieux dissimuler la volatilité d'avoirs financiers douteux rendant caduc dans le même temps les 270 pages du DMO produit à l'occasion du débat public en France. Débat qui n'aura pas non plus permis de comprendre comment Newcleo entendait tenir de longues années sans rien produire et réaliser des investissements dix fois supérieurs à la mise de fonds initiale. Pour quelle revente d'énergie ? Quels achats de matière première ? Quels coûts d'investissements ? Quelles reventes de brevets ? Pour quels coûts échoués ? Stop Newcleo dénonce ces méthodes irresponsables de gaspillage d'argent public que soutiennent pourtant aveuglement certain.e.s élu.e.s au nom de l'attractivité de leurs territoires.

PRIVATISATION ET PROLIFÉRATION DU PLUTONIUM

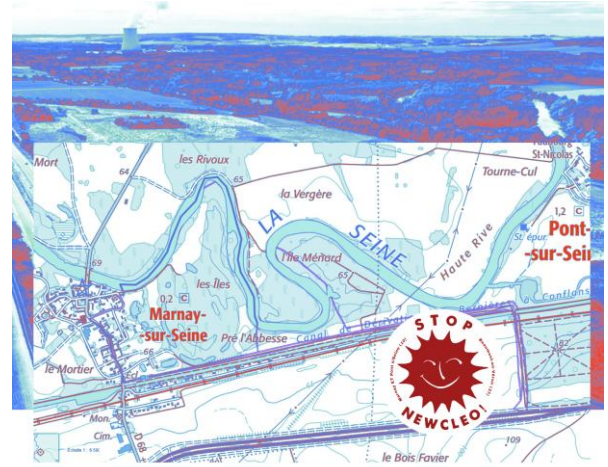
On nous avait promis des éclaircissements sur la place de Newcleo dans la stratégie nucléaire française. Nous attendons toujours. Newcleo n'a eu de cesse de légitimer son projet par le prisme des décisions du président Macron (discours de Belfort en 2022), avalisées ensuite par deux Conseils de politique nucléaire, puis par une PPE3 imposée par décret, sans débat parlementaire, faut-il le rappeler. Si nous ne pouvons contester l'absolue nécessité de

décarboner nos usages énergétiques et de tendre vers des utilisations sobres et « durables », n'oublions pas que d'autres scénarios que celui d'un recours total au nucléaire existent, comme ceux de RTE, de l'ADEME ou Negawatt... Mais la sobriété et les autonomies énergétiques locales semblent être des termes inconnus chez les industriels de type Newcleo dont le sérieux et la maturité interrogent. Le choix de produire des réacteurs modulaires privés plutôt que publics, n'est en rien justifié dans la politique d'État. C'est un choix stratégique de capitalisation ! En outre le projet Newcleo qui fonctionnerait au MOX (alliage de poudre d'uranium et de plutonium) pose de lourdes questions sur le droit qui régit le transport des matières hautement radioactives. La technologie Newcleo, déjà très expérimentale, se double d'un risque majeur de circulation du plutonium (transport routier) et de conséquences nouvelles (protection des infrastructures, risque de contamination, production de nouveaux déchets). Il y a là un manquement évident aux règles de non-prolifération instaurées par le droit français et l'AIEA. D'où viendra donc le plutonium nécessaire aux réacteurs de Newcleo ? D'Orano, d'EDF, de Slovaquie ? M. Buono lui-même reste très évasif et se contente d'affirmer « que des pays en Europe sont prêts à céder leur stock de plutonium pour s'en débarrasser » ! Stop Newcleo refuse que le plutonium soit cédé au privé à des fins purement spéculatives avec tous les risques que cela suppose.

LE MYTHE DE LA FERMETURE DU CYCLE

Par sa technologie innovante à neutrons rapides, Newcleo prétend s'inscrire dans la continuité des tentatives de fermeture du cycle du combustible portées par feu Phénix et Superphénix dans les années 80-90. Son LFR au Mox permettrait une surgénération de combustible, plutonium en particulier, avec en théorie moins de déchets en sortie de fission. Un point qui a sûrement séduit les premiers investisseurs comme les élus de tous bords : permettre enfin de résoudre le cycle

fermé et vertueux du combustible, vieux mantra du nucléaire civil français depuis la création du centre de stockage de la Hague, dans les années 60.



Newcleo prétend ainsi résoudre d'un même geste la question des déchets nucléaires (des siècles d'énergie bas-carbone dorment dans nos stocks d'uranium appauvris à la Hague) et celle de la souveraineté énergétique de la France (achat d'uranium étranger). Si sur le papier cette promesse a bel et bien de quoi séduire, la réalité est cependant beaucoup plus nuancée (coût de fabrication du Mox élevé, instabilité du caloporteur au plomb, corrosion des structures) et la question des nouveaux déchets produits par les réacteurs Newcleo reste entière. Car si la firme italienne se targue « d'une technologie verte et innovante », il est utile de rappeler ici qu'un apport massif de plutonium dans la fission nucléaire augmente les risques d'instabilité d'un bout à l'autre de la chaîne. Les risques de contamination environnementale sont grands et les réponses à ce sujet peu rassurantes. Quelle part d'ailleurs de multi-recyclage est réellement envisageable par les hypothétiques réacteurs de Newcleo ? Le DMO reste là encore très évasif et le stockage des déchets radioactifs en sortie de cycle reste flou. Orano a pourtant annoncé que la gestion des déchets Mox n'est pas envisagée avant la décennie 2050 et l'ASN a retoqué ce point dans la stratégie de déploiement de l'usine de Mox de Pont-sur-Seine (note du 13 juillet 2026). La gestion et le stockage des déchets ne sont pas suffisamment pris en charge par la firme Newcleo. Ce sont pourtant des tonnes de déchets supplémentaires (privés) qui viendront s'ajouter à ceux gérés par le domaine public

via les futurs PNGMDR dans le projet aval du futur (horizon 2100). L'argument phare de la fermeture du cycle trouve ici ses limites. L'immaturité du projet n'est plus à démontrer ! Notre collectif Stop Newcleo s'oppose de manière générale à cette poursuite de la production des déchets aval de la filière nucléaire.

SANS TRANSITION VERS DE NOUVEAUX USAGES

Enfin, c'est la filière elle-même des petits réacteurs à neutrons rapides qui pose question dans leur développement futur, notamment au sujet des usages de l'énergie produite. M. Buono lui-même a affirmé, le 16 avril en réunion du débat public, que Newcleo n'avait pas vocation à injecter son électricité dans le réseau public mais à produire de l'électricité pour le privé, fermes-usines ou data center notamment ! Sous couvert d'un solutionnisme de la fermeture du cycle du combustible et d'une transition écologique qui reste aujourd'hui introuvable nous sommes confrontés, avec ce genre d'installations, à de nouveaux usages qui partout interrogent sur les enjeux de la ressource en eau comme sur de potentiels îlots de chaleur ou rejets aériens sans garanties de sûreté à proximité des villages et des sites retenus pour leur implantation. La récente note de l'ASNR (Ibid) impose d'ailleurs des modifications structurelles sur les bâtiments de l'usine MOX non chiffrées à ce jour sans pour autant mentionner nommément le territoire impacté, et ses spécificités remarquables, par cette future usine. Nous sommes dans un concept hors sol qui témoigne de la méconnaissance totale de Newcleo dans le choix des sites retenus pour ses installations (l'exemple des mares compensatoires en zone humide bordant la Réserve Naturelle Nationale près de Pont et Marnay sur Seine en dit long). Idem pour le site de Beaumont-en-Véron situé au coeur du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Avons-nous vraiment besoin de centres de données très controversés qui vont consommer énormément d'eau et détruire les écosystèmes pour toujours plus de contrôle

sur nos vies ? Avons-nous besoin de petits réacteurs modulaires alors que nous produisons de l'électricité à perte ? Selon nous, la firme Newcleo et ses projets représentent un danger tant sur le plan de la production nucléaire que sur le plan de la privatisation des usages de notre énergie. Un projet de décret portant sur l'accélération des procédures d'implantation des petits réacteurs modulaires est pourtant à l'étude (et prévu pour janvier 2027) sans qu'une fois encore la concertation nationale puisse avoir lieu concernant les choix d'orientation énergétique du pays. Stop Newcleo demande un moratoire sur ces installations modulaires nucléaires de type Newcleo dont la technologie immature mérite une réflexion plus aboutie et des études préalables dans le contexte actuel (transition bas carbone, réduction budgétaire, géopolitique tendue).

CONCLUSION

Le temps du nucléaire est un temps long (24 000 ans pour la demi-vie du plutonium 239). C'est un fardeau à porter sur des épaules solides pour assurer la déconstruction des centrales, la gestion des combustibles usés et leur entreposage sans solution pérenne. Or des études tendent à montrer que la durée de vie des start-ups n'excède pas 4 ans ! Naarea, l'autre start-up primée pour son petit réacteur innovant dans le cadre de France 2030 (phase 1) a fait faillite au bout d'un an et son projet de réacteur à neutrons rapides a été qualifié par Eneris (son potentiel repreneur) d'« impasse technologique » ! Cette société a-t-elle remboursé pour autant sa subvention publique de 10 millions d'euros à l'État français ? C'est une immense gabegie que cette nouvelle filière nucléaire engendre sans contrepartie au nom de la Strat-up Nation et de l'actionnariat privé. C'est un scandale et nous refusons donc cette marchandisation des savoir-faire et des compétences du nucléaire. **L'énergie, bien commun, doit rester dans le giron de nos services publics pour le partage de toutes et tous. Pour nous, le mirage Newcleo c'est non, définitivement non !**

